La Compétition d'oeuvres chorales de la Grand Philharmonic Choir invite les oeuvres non publiées et non représentées par des compositeurs et compositrices de 30 ans ou moins.

La Compétition d'oeuvres chorales de la GPC est un nouveau programme pour compositeurs(trices), qui a pour fins d'encourager la création de musique nouvelle pour choeurs symphoniques, choeurs de chambre mixtes, choeurs d'enfants et choeurs des jeunes, de façon annuelle. Cette année est la quatrième du programme et l'oeuvre gagnante sera composée pour choeur des jeunes.

Un jury de musiciens professionnels, y compris notre directeur artistique Mark Vuorinen, fera la revue des soumissions. Le nom du compositeur/de la compositrice sera supprimé des soumissions.

Le compositeur ou la compositrice gagnant(e) recevra un prix de $1 500, et un choeur des jeunes de la Grand Philharmonic Choir représentera la première de leur oeuvre lors de la saison 2021-2022. Des fonds sont disponibles pour permettre au gagnant/à la gagnante d'assisster à la répétition générale et à la première de leur oeuvre (si le voyage est permis par les autorités de santé publique).

Le/la gagnant(e) devrait aussi être prêt à fournir un guide pour les répétitions pour les membres du choeur, pour assister à leur apprentissage, au cas où les répétitions devront de dérouler en ligne.

Le concours est ouvert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. La Grand Philharmonic Choir encourage fortement les compositeurs/compositrices venant de contextes culturels et d'expériences variés, y compris les gens de couleurs et les autochtones, de soumettre une oeuvre.

Les règles générales de la compétition changeront à chaque année, selon lequel des ensembles de l'organisation de la Grand Philharmonic Choir fait l'objet de la compétition. Les oeuvres doivent être non publiées et non représentées au moment de la compétition, et doivent suivre les critères de la compétition quant à la longueur, l'orchestration, le texte, etc. C'est la responsabilité du compositeur/de la compositrice d'obtenir la permission d'utiliser des textes qui sont protégés par les droits d'auteur. (Une preuve de permission sera une condition requise pour le/la gagnant(e)).

Pour soumettre une oeuvre à la compétition:

- tout sera soumis en ligne. Si cela pose un problème, veuillez nous rejoindre à info@grandphilchoir.com
- remplir et soumettre le formulaire d'inscription à: info@grandphilchoir.com, soit en le remplissant directement, ou en l'imprimant et en le numérisant par scanner
- soumettre une copie de l'oeuvre originale, créée à l'aide d'un logiciel de musique, en untilisant un format de partition ouverte (Sibelius, Finale, etc).
- Il n'y a pas de frais d'administration, étant donné les difficultés posées par COVID sur le secteur des arts
- Assurez-vous que le nom du compositeur/de la compositrice et autres traits d'identification ne sont PAS visibles sur le document
- la date limite est le 1er avril 2021

Le bureau de la GPC accusera réception des soumissions.

Pour de plus amples renseignements, veuillez rejoindre:
Grand Philharmonic Choir
101 Queen Street North
Kitchener, ON, N2H 6P7
Amy Dale: info@grandphilchoir.com

Règles générales de la soumission
Compétition d'oeuvres chorales de la Grand Philharmonic Choir 2019-2020

Les oeuvres chorales soumises doivent:

- doivent être ecrites pour un choeur des jeunes, soit SAB ou SATB.
- doivent être a cappella, ou accompagnées par piano
- doivent avoir une durée d'entre 3 et 5 minutes
- doivent être accessible pour les répétitions en ligne et l'éducation à distance
- devraient être créées sous l'entente qu'un texte n'est pas nécéssaire cette année, et que les créations soniques sans texte sont les bienvenues. Mais, si le/la compositeur(trice) choisit d'utiliser un texte, c'est leur responsabilité d'obtenir la permission d'utiliser les textes protégés par les droits d'auteur. S'il y a un texte, il doit être soit en français ou en anglais.
- peuvent se baser et être inspirées par les paroles recueillies auprès des membres de notre choeur des jeunes, traitant de leurs pensées et impressions lors de la pandemie globale. Cliquer ICI pour plus de détails.

La représentation de l'oeuvre gagnante se déroulera lors de la saison 2021-2022, dans la région de Waterloo, en Ontario. Des fonds sont disponibles pour permettre au gagnant/à la gagnante d'assisster à la répétition générale et à la première de leur oeuvre (si le voyage est permis par les autorités de la santé publique).

Le/la gagnant(e) devrait aussi être prêt à fournir un guide pour les répétitions pour les membres du choeur, pour assister à leur apprentissage, au cas où les répétitions devront de dérouler en ligne.

Formulaire d’inscription

Nom:

Adresse:

Ville:

Province:

Code postal:

Téléphone:

Courriel:

Date de naissance:

Titre de l’oeuvre:

Citoyen(ne) canadien(ne) ou immigrant(e) reçu(e): Non

Comment avez vous entendu parler de notre concours?

Déclaration d’oeuvre originale et permission d’utiliser le texte

L’oeuvre chorale, telle que soumise, est une oeuvre originale et non-publiée. J’ai la permission d’utiliser le texte (s’il est protégé par les droits d’auteur) et j’accepte que l’oeuvre sera représentée par la Grand Philharmonic Choir.

Signature:
(si vous remplissez electroniquement, inscrivez votre nom)

Date: